

Conditions générales de vente

Article 1 – Champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de prestations de services de Sarah ASSIER, ayant son siège social 1 rue des aulnes, 73490 La Ravoire, n°SIRET: 850 709 205 00015 s'appliquent à toutes prestations de services réalisées par Sarah ASSIER auprès d'un client;

1.2. Sarah ASSIER est thérapeute corporel en soins traditionnels ayurvédiques. A ce titre, Sarah ASSIER propose différents types de soins notamment avec des huiles. Les CG ont en particulier pour objet de préciser les conditions dans lesquelles Sarah ASSIER s'engage à exécuter auprès du Client les Prestations conformément à l'offre de Sarah ASSIER telle qu'acceptée par le Client (ci-après, "Soins thérapeutiques »).

1.3. Toute acceptation d'un soin thérapeutique par le Client implique nécessairement et à titre de condition substantielle et déterminante l'adhésion pleine, entière et sans réserve aux CG. Toute condition contraire, quelle qu'elle soit, opposée par le Client figurant notamment dans ses conditions générales et particulières d'achat sera, à défaut d'acceptation écrite de Sarah ASSIER, inopposable à cette dernière, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

1.4. Dans l'hypothèse où le Client se livrerait à une pratique commerciale déloyale ou en violation avec les dispositions légales applicables ou encore, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations au titre des CG et notamment à son obligation de respecter les droits de propriété intellectuelle de Sarah ASSIER tels que définis à l'article 12 des CG, Sarah ASSIER pourra lui adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception de mettre fin à ses manquements dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de sa réception. A défaut d'exécution dans ce délai, Sarah ASSIER pourra suspendre ses Prestations ou résilier immédiatement et de plein droit ses relations avec le Client, sans préavis ni indemnité, et ce sans préjudice des dommages et intérêts que Sarah ASSIER pourrait réclamer en réparation du préjudice subi.

1.5. Le fait que Sarah ASSIER ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des stipulations des CG, ne pourra être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations.

1.6. Les CG pourront être modifiées à tout moment par Sarah ASSIER

Article 2 – Tarifs des prestations

2.1. Les Prestations sont fournies par Sarah ASSIER aux tarifs indiqués dans la rubrique "soins thérapeutiques".

2.2. Une facture est établie par Sarah ASSIER et remise au Client lors de la réalisation de chaque Prestation.

Article 3 – Garanties

Les dispositions relatives à la présente garantie se substituent à toutes les garanties légales offertes au Client, dans la mesure permise par la loi.

3.1. Sarah ASSIER garantit selon les modalités et conditions définies ci-après que les Prestations seront conformes aux spécifications de l'Offre, avec les tolérances d'usage de la profession.

3.2. Sarah ASSIER garantit le Client contre tout défaut de conformité des Prestations et tout vice caché provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Prestations fournies, sauf en cas de négligence ou de faute du Client.

3.3. En cas de non-conformité des Prestations réalisées, le Client disposera d'un délai de quinze (15) jours à compter de la fin des Prestations pour émettre, par lettre recommandée avec accusé de réception, des réserves ou réclamations en ce sens. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client dans le délai indiqué, les Prestations seront réputées conformes à l'Offre, en quantité et qualité.

3.4. En cas de réclamation, le Client devra fournir de manière détaillée à Sarah ASSIER tous les justificatifs attestant de la réalité et de l'importance du vice, de la mauvaise réalisation ou de la non-conformité constatée. A défaut, aucune réclamation ne pourra être valablement admise par Sarah ASSIER.

3.5. Le Client devra prendre toute mesure pour conserver en l'état les Prestations réalisées afin de permettre à Sarah ASSIER de constater les défauts. Sauf accord exprès de la Société le Client s'interdit d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers pour réparer le vice ou la non-conformité constatée.

3.6. En cas de défectuosité ou de non-conformité reconnue par Sarah ASSIER, et établie contradictoirement entre les Parties, qui serait imputable uniquement à Sarah ASSIER, celle-ci s'engage à sa discrétion : soit à exécuter à nouveau, à titre gratuit et dans les meilleurs délais la Prestation défectueuse ou non-conforme, soit à rembourser au Client le montant de la facture ayant pour objet la Prestation défectueuse ou non-conforme.

3.7. Sarah ASSIER ne donne aucune forme de garantie, ni expresse ni implicite, afférente aux Prestations.

Article 4 – Responsabilité

4.1. La responsabilité de Sarah ASSIER ne pourra être engagée qu'au titre des seuls dommages directs et certains qui lui sont imputables, à l'exclusion de tous dommages indirects ou

immatériels tels que, sans que cette liste soit limitative, le non lancement ou développement d'activité, l'absence ou la perte de clientèle, l'absence ou la perte de chiffre d'affaires, la perte d'exploitation, l'atteinte à l'image de marque, la perte de marge ou le manque à gagner. La responsabilité de Sarah ASSIER ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la Prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure défini l'Article 10.

4.2. La responsabilité de Sarah ASSIER au titre des Prestations ne saurait en aucun cas excéder la moitié du prix de l'Offre relative à ces Prestations sauf en cas de responsabilité sur le fondement de l'article 6.6.

4.3. Sarah ASSIER se désengage de toutes responsabilités en cas d'allergies ou huiles ou plantes utilisées lors des soins. Les huiles utilisées proviennent de deux entreprises différentes : "Herbes et traditions" et "Samskara".

Article 5 – Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit de Sarah ASSIER, et sous réserve que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles conformément aux dispositions des articles 1289 et suivants du Code civil, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la réalisation des Prestations commandées ou non-conformité des Prestations à l'Offre et les sommes dues par le Client à Sarah ASSIER au titre desdites Prestations.

Article 6 – Confidentialité

Le Client s'engage également à maintenir la plus stricte confidentialité s'agissant de toute information, de quelque nature qu'elle soit, qui peut lui être communiquée par Sarah ASSIER, sur quelque support que ce soit, dans le cadre d'une Offre et de la réalisation des Prestations. Le Client s'engage à ne pas dévoiler ces informations à un tiers quelconque et à s'assurer du strict respect de leur confidentialité par ses préposés, intervenants permanents ou seulement occasionnels.

Article 7 – Force Majeure

Sarah ASSIER ne saurait engager sa responsabilité en cas de manquement à ses obligations si ce manquement est dû à la survenance d'un cas de force majeure. Constituent notamment des cas de force majeure, des grèves totales ou partielles, entravant le bon fonctionnement de Sarah ASSIER, l'interruption des transports, l'arrêt d'une machine, tout désastre naturel (tempête, feu, inondation), tout accident ou interruption des services ou panne. Dans ce cas, les obligations de Sarah ASSIER sont suspendues.

Article 8 – Propriété Intellectuelle

8.1. Les marques, logos, documents, études, noms de domaines, images, vidéos, textes, savoir-faire et plus généralement tout autre information objet de droits de propriété intellectuelle en lien avec les Prestations sont et restent la propriété exclusive de Sarah ASSIER. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CG.

8.3. Le Client ne peut faire état ou usage des marques, logos, documents, supports de formation, méthodologies, études, noms de domaines, images, vidéos, textes, savoir-faire et de tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant à Sarah ASSIER qu'avec l'autorisation expresse, écrite et préalable de Sarah ASSIER.

8.4. Sarah ASSIER se réserve le droit de s'opposer, faire cesser et solliciter réparation de toute utilisation de ses droits de propriété intellectuelle qu'elle considérerait comme étant contrefaisante, déloyale, constitutive d'actes de parasitisme ou contraire à son image ou à des droits qu'elle aurait concédés.

8.5. Le Client reconnaît et accepte que la violation des droits de propriété intellectuelle de Sarah ASSIER et notamment la commercialisation de ses méthodologies auprès de tiers donnera lieu, de plein droit, au paiement d'une pénalité de 50.000 €, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts que Sarah ASSIER pourra réclamer en justice dans l'hypothèse où son préjudice subi serait supérieur à cette pénalité.

Article 9 – Loi applicable et juridiction de compétence

Tout litige pouvant naître à l'occasion ou en rapport avec les CG sera soumis au droit français et au Tribunal de commerce de Paris à qui les parties attribuent expressément compétence exclusive, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et quel que soit le lieu de réalisation des Prestations commandés.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun – 33000 Bordeaux

